

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 novembre 2014**

OBJET

**11 – CREATIONS / SUPPRESSIONS DE POSTES AU TABLEAU
DES EFFECTIFS**

N° 2014-11-11

NOMENCLATURE : 4/1/1

L'an deux mille quatorze, le dix-sept novembre à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le sept novembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 26

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 3

Mickael MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU

Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER

Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....26
ayant un pouvoir...3
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Création de poste :

Le service espaces verts devant évoluer avec l'accueil d'un emploi d'avenir et d'un contrat d'apprentissage, il est décidé de créer un poste d'agent de maîtrise afin d'encadrer ces nouveaux agents.

PREVISION DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	DATE DE CREATION
Moyens techniques				
Adjoint technique 1ère classe	1	Agent de Maîtrise	1	Nomination prévue le 1/12/2014

Publié le 21/11/14

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20141117-2014-11-17-DE11-
DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014

Avancement de grade :

PREVISION DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	DATE DE CREATION
Services administratifs				
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	1	Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	1	Nomination prévue le 1/12/2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- D'APPROUVER les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le 17 novembre 2014,

**Le Maire,
Alain ROYER**

